

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE806

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 11

A l'alinéa 14, substituer au mot:

"préfet",

les mots :

"représentant de l'État dans le département".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.